

FINANCEMENT - ALSACE

SODIV : 610 000 euros pour 55 emplois nouveaux

Depuis le début de l'année, SODIV a décidé d'accompagner huit entreprises alsaciennes dans leurs projets de développement -qui se traduiront par la création de 55 emplois. La société régionale dotée d'un actionnariat public et privé leur a accordé au total 610 000 euros de prêts sans garantie.

PROTECHNIC bénéficiera d'un prêt participatif de 140 000 euros pour financer ses projets de développement. Cette société de Cernay, reprise en 2013 par d'anciens cadres, est spécialisée dans la fabrication de produits thermodhésifs et de films plastiques de décoration qu'elle vend dans le monde entier. Elle exporte 92 % de sa production dans une cinquantaine de pays. Aujourd'hui, elle prévoit de renforcer encore sa politique de R & D et d'évolution de ses produits et procédés pour accélérer sa croissance. Cette stratégie, que SODIV a décidé d'accompagner dans le cadre de la convention de revitalisation de PSA, devrait se traduire par la création de 14 emplois qui s'ajouteront aux 118 existants.

SEMPATAP s'est vu elle aussi accorder un prêt participatif dans le cadre de la convention de revitalisation de PSA. D'un montant de 90 000 euros, il permettra à la PME d'Ensisheim, qui emploie 10 personnes, de relancer son action commerciale et de développer de nouveaux produits. La société produit des isolants de fine épaisseur pour des applications phoniques, thermiques et acoustiques dans le bâtiment. Elle exerce également une activité d'enduction à façon pour l'industrie. Ces actions s'accompagneront, assure-t-elle, de la création de six emplois supplémentaires.

PATI (Kingersheim) spécialisée dans la réalisation d'ouvrages de chaudronnerie, de tuyauterie

FAH (Kingersheim), spécialisée dans la réalisation d'ouvrages de chaudronnerie, de tuyauterie industrielle et d'ensembles mécano-soudés pour l'industrie, et notamment la chimie et la pétrochimie, projette quant à elle de poursuivre sa politique d'investissements tant dans l'outil de production que dans l'obtention de certifications. Les développements qu'elle en espère devraient se traduire par la création de quatre emplois d'ici l'année prochaine. Ils seront soutenus par SODIV au travers d'un prêt participatif de 80 000 euros dans le cadre de la convention de revitalisation de PSA.

La boulangerie HIROSE d'Andolsheim bénéficiera, elle, d'un prêt participatif de 80 000 euros dans le cadre de la convention de revitalisation du Center Alsace. Cette somme l'aidera à mener à bien son projet de développement de boutiques de vente, qui la conduira à renforcer son effectif de neuf personnes. Elle prévoit de créer cinq emplois nouveaux.

L'imprimerie GRAI ETIQUETTE de Colmar prévoit de nouveaux investissements dans ses trois activités : l'impression de feuilles, l'impression de rouleaux et de bobines pour les étiquettes et le conditionnement à façon de produits bio. SODIV a décidé de lui accorder un prêt participatif de 70 000 euros pour l'aider à mener à bien ses projets qui devraient se traduire par la création de quatre emplois (en plus des 33 existants).

TELECOM OBJECT , à Entzheim, s'est vu accorder un prêt participatif de 50 000 euros. Ce financement doit permettre à l'opérateur de services en téléphonie fixe via internet de devenir aussi opérateur sur le lien internet ainsi que sur le cloud. Il l'aidera à réaliser les investissements matériels, commerciaux et de R & D indispensables pour atteindre son objectif et passer de 9 à 17 salariés.

SIKIM ALSACE , filiale à 100 % de la startup rémoise SIKIM spécialisée dans l'analyse de données, percevra un prêt participatif pour accompagner son démarrage et créer trois emplois. Elle a vocation à accompagner les entreprises dans la définition et la mise en place de leurs projets digitaux.

VA BTP a été créée en mars 2018 à Sainte-Croix-aux-Mines pour relancer l'activité de l'entreprise Bari qui a fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Ce projet est porté par quatre anciens salariés de Bari. SODIV a décidé de lui accorder un prêt participatif de 50 000 euros pour accompagner son démarrage et lui permettre d'embaucher immédiatement 11 salariés de l'entreprise liquidée.

CONTENUS SPONSORISÉS
